

DEUX OFFICIERS DE MARINE

INHUMES DANS LE CIMETIERE CIVIL DE ROCHEFORT

Hippolyte Dagues de la Hellerie et Christophe Verchère de Reffye

Il s'agit de deux officiers de marine du Premier Empire et de la Restauration, dont les sépultures sont présentes au cimetière civil de Rochefort. Dans le passé, l'A.R.C.E.F.¹ est intervenue au cimetière civil de Rochefort pour mettre en valeur le cénotaphe de Joseph-René Bellot et pour signaler les sépultures de la famille Viaud. Toutefois, le patrimoine du cimetière ne se limite pas à quelques monuments funéraires. Aussi, depuis l'année 2002, l'A.R.C.E.F. a-t-elle entrepris de restaurer de nombreux monuments. Les gros travaux sont effectués par les services techniques de la ville, et des membres de l'association repeignent des portes d'oratoires et des grilles entourant ces monuments. L'action de l'A.R.C.E.F. a permis au personnel du service Patrimoine-Ville d'art et d'histoire de Rochefort de proposer, depuis le printemps 2003, des visites guidées du cimetière. Outre son travail de restauration des monuments, l'A.R.C.E.F. se propose, grâce à des recherches dans les archives, de faire sortir de l'oubli de nombreux défunts. Parmi les premiers monuments funéraires restaurés se trouvent ceux d'Hippolyte Dagues et de Christophe Verchère.

Hippolyte, Louis, Joseph Dagues de la Hellerie, né au Mans le 26 octobre 1785, était le fils de Louis Dagues, officier d'infanterie². Christophe-Marie³ Verchère de Reffye, né à Marcigny (Saône-et-Loire), le 16 septembre 1784, avait pour père Hugues-François Verchère, avocat. Ce dernier, en tant que député du tiers état du bailliage d'Autun, participa aux états généraux de 1789 et à la Constituante. Il quitta la vie publique après 1791.

Hippolyte Dagues et Christophe Verchère, natifs de régions éloignées de la mer, choisirent néanmoins de faire carrière dans la Marine. Ces deux jeunes bourgeois y entrèrent comme mousses, Dagues le 23 septembre 1801 et Verchère le 22 septembre 1797. Ensuite ils furent novices et matelots avant de devenir aspirants. Les candidats au grade d'aspirant de deuxième classe devaient passer un examen d'arithmétique. Pour la première classe, l'interrogation portait sur les mathématiques appliquées à l'astronomie et à la navigation. Dagues et Verchère participèrent au début de la campagne de Saint-Domingue (décembre 1801 – été 1802). Sous l'Empire, Dagues vécut une longue captivité et, sous la Restauration, il dut endurer la maladie avant de mourir précocement. Sous l'Empire, Verchère fut grièvement blessé. Ensuite sa carrière se déroula de façon décevante. Enfin, pourquoi ces deux officiers ont-ils été inhumés à Rochefort ?

La campagne de Saint-Domingue (décembre 1801 – novembre 1803)

Au XVIII^e siècle, l'île de Saint-Domingue était considérée comme un modèle de colonie d'exploitation (sucre, café, cacao, coton). En 1789, les esclaves y constituaient 88 % de la population. En 1793, la Convention y supprima l'esclavage. Après de nombreux troubles,

¹ Association pour la Restauration du Centre et des Faubourgs.

² Sources pour l'ensemble de l'article : Archives de la Marine à Vincennes.

³ Erreur dans l'épithaphe.

Saint-Domingue rompit ses relations avec la France. En décembre 1801, Bonaparte souhaita rétablir l'ordre esclavagiste dans ce territoire. Pour cela, il envoya une importante expédition (34 000 soldats). La reconquête fut rapidement achevée. Toutefois, un soulèvement général et la fièvre jaune éliminèrent peu à peu les troupes. Les survivants durent capituler en novembre 1803.

Le novice Dagues partit pour Saint-Domingue dès la fin de l'année 1801 et, de mai à septembre 1802, il combattit à terre contre les insurgés de l'île. En janvier 1802, Verchère, aspirant de deuxième classe depuis avril 1801, débarqua lui aussi pour combattre les « rebelles ». Il commandait un détachement de marins lors de la prise d'assaut du fort Sainte-Suzanne. Il y fut blessé à un pied. Le novice Dagues et l'aspirant Verchère échappèrent à la fièvre jaune car ils étaient encasernés à Brest dès l'automne 1802.

La carrière de Dagues

De février à octobre 1803, Dagues était matelot en rade de Brest. Devenu aspirant, il navigua d'octobre 1803 à octobre 1807, en participant à plusieurs campagnes (côtes du Brésil, des Antilles et des États-Unis). Pendant qu'il se trouvait à terre pour un an, il fut promu au grade d'enseigne de vaisseau entretenant, en juillet 1808. En octobre 1808, il embarqua sur la corvette l'*Hébé*. Mais en février 1809, au large du Portugal, son navire fut pris par les Anglais. Et Dagues resta leur prisonnier pendant plus de cinq ans, sa libération n'intervenant qu'en mai 1814. De 1814 à 1822, il alterna les séjours à terre (Lorient) et en mer (côtes du Levant, du Brésil et des Antilles). Il fut promu lieutenant de vaisseau en juillet 1816. Son mariage avec Marie-Élise Négrier de la Ferrière, fille d'un conseiller à la cour, née au Mans en mars 1798, fut célébré en octobre 1818.

De 1822 à 1828, Dagues resta à terre, à Lorient ou à Nantes, sauf à partir d'août 1826. Il commanda alors pendant un an la gabare *La Garonne*, partie de Rochefort avec pour mission de surveiller les côtes espagnoles. Depuis la naissance de ses enfants, Dagues ne souhaitait plus naviguer.

À partir de 1822, il fit des recherches pour perfectionner le fonctionnement des canons. Par exemple, il dirigea la fabrication d'un modèle de canon à chambre de son invention, à la fonderie royale d'Indret. En avril 1828, il reçut l'ordre de se rendre à Rochefort pour y expérimenter son procédé de mise à feu de la charge de canon au moyen d'une poudre fulminante⁴. Dagues avait une santé précaire à cause des séquelles du scorbut. Une partie de son corps était recouverte de dartres purulentes qui le faisaient souffrir. Il mourut brusquement lors de son séjour à Rochefort, à son domicile, 115 rue des Fonderies (actuelle rue de la République). Sa veuve toucha une maigre pension. En 1833, son fils aîné obtint une bourse de demi-pension au collège royal d'Angers.

La carrière de Verchère

⁴ Erreur dans l'épithaphe.



Musée d'Art et d'Histoire, Rochefort

En novembre 1803, le nouvel aspirant de première classe Verchère reprit la mer. Il participa, à la fin de l'année 1804, à un combat contre une frégate anglaise dans la baie d'Audierne. À partir de février 1805, Verchère était embarqué sur le vaisseau l'*Impérial*. Ce navire, commandé par le capitaine de vaisseau Le Bigot, était le plus important des cinq vaisseaux de l'escadre du contre-amiral Leissègues (l'escadre comprenait aussi deux frégates et une corvette). Cette escadre quitta la France en décembre 1805. Elle avait pour mission de transporter un millier d'hommes, des fusils et des munitions pour venir en aide aux quelques troupes poursuivant la lutte dans l'est de Saint-Domingue. Le 6 février 1806, l'escadre française se heurta, à proximité de l'île, à une escadre anglaise composée de sept vaisseaux et de frégates. L'escadre anglaise était supérieure en nombre de navires et en pièces (514 contre 420).

Selon le commandant Le Bigot, pendant les combats, « Monsieur Verchère est parvenu à éteindre un violent incendie qui s'était manifesté pour la seconde fois dans le bastingage du gaillard d'arrière, du côté où nous combattions à portée de pistolets. Dans cette occasion, Monsieur Verchère a reçu successivement trois blessures graves aux deux bras et à une cuisse ». Quant à l'officier de santé Cailliot, il déclare que : «Malgré le nombre et la gravité de ses blessures, celle de la cuisse renfermait (*sic*) un corps étranger anguleux dont la présence devait être très douloureuse, M. Verchère est resté à son poste ». Les cinq vaisseaux français furent perdus, trois pris par les Anglais, et les deux autres, dont l'*Impérial*, brisés volontairement sur la côte rocheuse. Verchère fut promu enseigne de vaisseau en juillet 1807, mais il n'obtint pas la croix de la Légion d'honneur promise par son commandant et son amiral.

Au deuxième semestre 1807, Verchère commandait la canonnière n° 189. Il parvint à chasser un cutter anglais de la baie du Croisic et à libérer plusieurs navires marchands que le cutter avait capturés. En 1809, il était embarqué sur la frégate la *Pallas*, commandée par Le Bigot, commandant de l'*Impérial* en 1806. Dans la nuit du 11 avril, en rade de l'île d'Aix,

Verchère put, à l'aide d'un canot, détourner un brûlot anglais qui menaçait d'incendier les frégates la *Pallas* et l'*Hortense*, échouées sur le platin de l'île Madame. Il fut aidé dans sa manœuvre par un officier de l'*Hortense*, M. Guézenec. Et, en juillet 1811, Le Bigot rappelait, dans un texte destiné au ministre, que M. Guézenec avait été décoré de la croix de la Légion d'honneur pour son action et que M. Verchère avait été oublié. Dans le même texte, Le Bigot remettait en mémoire la conduite glorieuse de Verchère en 1806 et écrivait : « M. Verchère réunit toutes les connaissances, le zèle, l'activité et les qualités qui caractérisent un très bon officier ».

Verchère fut promu lieutenant de vaisseau le 1^{er} novembre 1811. De 1811 à 1823, il servit sur les navires en rade de l'île d'Aix, sauf d'août 1814 à septembre 1815, où il participa, sur la *Méduse*, à une campagne aux Antilles. Le 24 avril 1816, Verchère épousa, après avoir obtenu l'autorisation de sa mère et du ministre de la Marine, Marie Pain, née le 14 novembre 1796. Elle était la fille d'un ancien adjudicataire des charrois de la Marine du port de Rochefort, décédé en 1806.

Le dossier personnel de Verchère, aux Archives de la Marine à Vincennes, contient plusieurs lettres qu'il a adressées à son ministre de 1814 à 1821. En novembre 1814, il demande à être décoré de la croix de la Légion d'honneur. Il estime qu'il suffit de consulter les divers certificats délivrés par ses anciens chefs pour être convaincu du bien-fondé de son souhait. En juin 1819, il répond au ministre qui demande aux officiers de donner des raisons pour leur éventuelle admission dans l'Ordre de la Légion d'honneur. Il rappelle qu'en 1806 et en 1809, ses chefs avaient demandé la croix pour lui. Un avis de son supérieur, le capitaine de vaisseau Louis-Henri de Freycinet, est joint à sa lettre : « j'appuie de toutes mes forces la présente demande de M. Verchère ». Verchère devint enfin chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'honneur en mars 1820. En 1821, il fournit un extrait de ses états de service prouvant qu'il remplissait toutes les conditions pour passer au grade de capitaine de frégate « sans attendre le tour d'ancienneté ». Ce document est accompagné de quelques lignes de recommandation du député Beaurepaire. Verchère obtint le grade de capitaine de frégate, au choix, en mai 1825.

De 1824 à 1830, Verchère était en poste à Brest ou à Rochefort, ou bien était parti en campagne : d'abord aux Antilles pendant un an, comme second de la frégate *La Surveillante*, puis à Bourbon, Madagascar, et aux Antilles pendant un an et demi, au commandement de la corvette *La Meuse*. En 1830, il est second sur la frégate *La Guerrière* et participe à l'expédition d'Alger.

De 1830 à 1837, malgré ses demandes réitérées de commandement en mer, Verchère resta à terre à Rochefort. En janvier 1837, le préfet maritime Louis-Henri de Freycinet précise que « l'amiral Duperré, par dépêche de février 1836, avait bien voulu donner à M. Verchère l'espoir d'un commandement, mais il ne l'a toujours pas obtenu ». Le 25 janvier 1836, Verchère écrit au ministre pour solliciter un commandement. Il fait remarquer aussi que ses cadets ont été promus au grade de capitaine de vaisseau, pourquoi pas lui ? Dans la lettre jointe, le préfet maritime en appelle à toute la bienveillance du ministre. Le 19 janvier 1837, Verchère rappelle sa carrière au ministre et sollicite sa promotion au grade de capitaine de vaisseau. Le préfet maritime appuie fortement la demande.

Verchère fut mis à la retraite par anticipation le 17 août 1837. La dernière lettre qu'il adressa le 22 mai 1838 au ministre mérite d'être citée in extenso car elle témoigne de la forte personnalité de l'officier de marine Verchère :

« Monsieur Le ministre

Le roi, sur votre demande, a bien voulu m'accorder la croix d'officier de la Légion d'honneur. C'est un bien faible dédommagement à tout le mal que vous m'avez fait en

bornant ma carrière par une retraite à laquelle j'étais loin de m'attendre et qui a surpris tout le corps de la marine. Enfin c'est un mal fait, il n'y a plus à y revenir. Mon rôle est maintenant la résignation. Je ne vous suis pas moins reconnaissant, Monsieur le ministre, de vous être rappelé de moi et j'ose encore compter sur votre bienveillance, dans le cas où je pourrais en avoir besoin car en conscience, Monsieur Le ministre, vous me devez aide et protection. Je suis avec le plus profond respect Monsieur Le ministre votre très humble et obéissant serviteur

Verchere de reffye Cap. de f.^{te} en retraite ».

Rendu à la vie civile, Verchère fut élu au conseil municipal de Rochefort. En septembre 1843, le sous-préfet, M. Vincens, le proposa pour exercer les fonctions de maire de Rochefort. Christophe Verchère de Reffye mourut le 23 décembre 1845 en sa maison sise au 4 de la rue de la Forêt⁵. Sa femme, Marie, était décédée en mars de la même année. Leur troisième enfant, Auguste, âgé de quinze ans, put profiter, jusqu'à sa majorité, du quart de la pension de son père.

Hippolyte Dagues subit une longue captivité et la maladie. Christophe Verchère reçut de graves blessures. Ces deux officiers de marine ne furent pas pour autant bien traités par les bureaux de leur ministère. Les décorations et les promotions se firent attendre. Sans doute Dagues et Verchère eurent-ils à pâtir des changements de régimes politiques. La vie ne leur fut pas non plus très favorable. À quarante-deux ans, Dagues mourut, par un hasard de carrière, à Rochefort, loin de sa femme enceinte et de ses deux jeunes enfants. Verchère, mari d'une Rochefortaise, longtemps en poste à Rochefort, avait décidé d'y passer sa retraite. Rochefort était donc sa ville d'adoption. En décembre 1845, veuf depuis peu, Verchère mourut, laissant un orphelin.

Les sépultures d'Hippolyte Dagues et de Christophe Verchère, présentes au cimetière de Rochefort, témoignent de l'importance de la ville au XIX^e siècle, capable d'attirer à elle diverses personnalités.

Le tombeau d'Hippolyte Dagues

Le monument funéraire d'Hippolyte Dagues, une dalle inclinée en calcaire, a été placé sur une concession à perpétuité située le long du mur du cimetière⁶. Conformément aux habitudes de l'époque du décès de Dagues, l'épithaphe est longue, le vocabulaire de la mort est utilisé et le portrait moral du défunt est présenté.

⁵ Actuelle rue Victor Hugo. Maison acquise en 1833. Auparavant, Verchère habitait 63 rue des Fonderies.

⁶ Les concessions à perpétuité se trouvaient le long des murs et des allées. Les concessions temporaires étaient attribuées à l'intérieur des carrés.



L'épithaphe

ERIGE PAR LE CORPS ROYAL // DES OFF^{ERS} DE V^{EAU} PRESENS AU PORT DE ROCHEFORT

A LA MEMOIRE D'HIPOLYTE **DAGUES** // DE LA HELLERIE LIEUT^T DE V^{EAU} CHEV^{IER} // DE S^T LOUIS DU DEP^T DE LORIENT // MORT LE 1^{ER} AOUT 1828 AGE DE 42 ANS // INVENTEUR DU CANON DIT A PISTON // DONT LES ESSAIS AVAIENT PRESENTE // DES RESULTATS SATISFAISANTS // LA MORT LE FRAPPA A L'INSTANT // OU SON GENIE ALLAIT PORTER // CE SYSTEME A LA PER^FECTION

IL A EMPORTE LES REGRETS SINCERES // ET HONORABLES DE SES CHEFS ET // DE SES CAMARADES QUI SE PLAISAIENT // A LUI RECONNAITRE DU MERITE // DE LA MODESTIE ET UN // DESINTERESSEMENT PEU COMMUN

IL FUT BON EPOUX ET BON PERE

Concession à perpétuité

Le tombeau de Christophe Verchère

Le monument funéraire de Christophe Verchère est construit en pierre calcaire. Il est placé sur une concession à perpétuité, limitée par une grille. Le monument est adossé au mur du cimetière. Le fronton triangulaire est orné d'acrotères aux extrémités de sa base, et d'un globe

surmonté d'une croix à son sommet. Il est soutenu par deux colonnes baguées. L'ensemble forme un avant-corps au mur décoré de discrets pilastres. L'inspiration néo-classique est manifeste.

L'épithaphe est surmontée d'un blason⁷. L'ensemble est gravé dans un marbre blanc. Au pied sont gravés, sur une dalle horizontale, les noms et les dates de vie des personnes inhumées (Christophe Verchère de Reffye, 1784-1845. Sa femme née Marie Pain, 1796-1845. Et leurs fils Auguste, 1830-1894, et Arthur, 1823-1904). Lorsque Verchère mourut, dix-sept ans après Dagues, les épithaphe étaient devenues plus courtes.

L'épithaphe

SEPULTURE // DE // MARIE CHRISTOPHE AUGUSTE // VERCHERE DE REFFYE
CAP^{NE} // DE FREGATE CH^{ER} DE S^T LOUIS // OFF^{ER} DE LA LEGION D'HONNEUR //
MAIRE DE ROCHEFORT // ET DE SA FAMILLE

Jacques Nompain

⁷ À la fasce surmontée d'un croissant et accostée en pointe de trois étoiles du second rangées en fasce. Ses supports : deux cygnes au naturel. Le blason est couronné. Bien que roturière, la famille Verchère de Reffye possédait des armoiries.



Le tombeau de Christophe Verchère